

A quel âge consulter un orthodontiste ?

Chez l'enfant, pour que le traitement soit le plus efficace et le plus court possible, il est important d'intervenir au bon moment : ni trop tôt ni trop tard. Lors des bilans dentaires pris en charge par l'Assurance Maladie à 6 et 9 ans votre chirurgien-dentiste vous signalera un éventuel problème orthodontique. Vous pouvez aussi consulter de vous-même un orthodontiste.

Orthodontie : quand débiter le traitement ?

- L'orthodontie concerne tous les patients, sans restriction d'âge.
- Néanmoins, elle est plus fréquente chez l'adolescent. Elle est également possible chez l'enfant dès que la première molaire permanente est apparue, parfois même lorsqu'il n'y a que des dents de lait.
- Choisir le meilleur moment est la clé du succès en orthodontie. Un traitement orthodontique précoce permet d'anticiper les problèmes dentaires liés aux mauvaises habitudes de l'enfant (suction, respiration buccale...) et d'éviter certaines déformations nécessitant un traitement chirurgical à l'âge adulte.



— “ S’il est trop tôt pour commencer un traitement, des visites de suivi vous seront proposées. ”

› TRAITEMENTS ORTHODONTIQUES CHEZ L'ENFANT



- Vers 3-4 ans, les traitements sont rares. Mais si votre enfant présente déjà un gros décalage entre les deux mâchoires, il pourra être pris en charge dès cet âge. Le traitement se fera à l'aide de petits appareils amovibles.
- C'est vers 6-8 ans que sont, le plus souvent, dépistées les malpositions maxillo-faciales (mâchoires trop courtes ou trop longues, trop larges ou trop étroites). La correction se fera également à l'aide d'appareils amovibles.
- Dans certains cas, il est aussi possible de faire du pilotage (extraire certaines dents) pour permettre aux dents définitives d'avoir la place de pousser correctement. Toutefois, à partir de l'évolution des quatre incisives du haut et du bas, il est important d'être vigilant et de surveiller la bonne évolution de la dentition.

— “ Venir consulter dès l'âge de 6 ans permet de corriger des décalages éventuels entre les mâchoires. ”

› TRAITEMENTS ORTHODONTIQUES CHEZ L'ADOLESCENT

- L'adolescence est un très bon moment pour commencer un traitement orthodontique. Avant ou au moment de la puberté, il est encore possible de jouer sur la croissance des mâchoires. Ensuite, seule la position des dents peut être modifiée.
- Pour corriger les problèmes de positionnement, on utilise le plus souvent des bagues collées sur les dents. D'un point de vue esthétique, il existe désormais des techniques plus discrètes



Des attaches appelées « brackets » ou « bagues », dans lesquelles un fil semi-rigide est inséré, sont collées sur chaque dent.

comme la technique linguale (attaches métalliques collées sur la face invisible des dents) ou le port de gouttières.

— **“ Vers l'âge de 12 ans, quand les dents définitives sont en place, les traitements permettent un alignement précis et durable. ”**



Avec les dernières innovations technologiques, les appareils orthodontiques sont de plus en plus confortables et discrets.

› LES SIGNES QUI PEUVENT ALERTER

- Observez votre enfant ! Un décalage important entre les dents supérieures et les dents inférieures ou une dent de lait qui ne tombe pas spontanément peuvent vous mettre en alerte.
- Des incisives supérieures en avant (dents de lapin), un mauvais contact entre la dent et la gencive, une bouche petite, des maxillaires étroits ou encore des dents écartées sont aussi des signes à prendre en compte.
- Soyez vigilant également si votre enfant respire la bouche ouverte, ronfle la nuit ou présente un défaut de prononciation. Et souvenez-vous de certains détails : avait-il un espace entre ses dents de lait ? A-t-il sucé son pouce au-delà de l'âge de 6 ans ?

— **“ Vous pouvez également consulter à l'âge adulte : différents traitements, notamment "invisibles" peuvent vous être proposés ! ”**

À savoir

Pendant le traitement il est recommandé d'adapter son régime alimentaire : évitez les aliments collants (chewing-gum, caramel,...), les aliments durs (pommes, noix, noisettes,...), les aliments acides (boissons gazeuses, agrumes,...).

Le traitement orthodontique nécessite une bonne coopération et le respect des rendez-vous fixés. Ce sont des facteurs clés pour la réussite du traitement et établir une relation de confiance entre le patient et le praticien.

Avant l'âge de 16 ans, les traitements orthodontiques sont pris en charge par l'Assurance Maladie, sous réserve d'obtenir l'accord préalable de la Sécurité sociale. Après l'âge de 16 ans, le traitement est à la charge du patient.